

## RAPPORT DE SUIVI

## PROJET DE RELOCALISATION DE LA CONDUITE DU PONT VACHON

1 Le projet de relocalisation de la conduite du pont Vachon a été approuvé le 10 mars 2025 par la  
2 décision D-2025-035 de la Régie de l'énergie (Régie).

3 Comme les travaux du projet ne sont pas complétés et que les coûts projetés ne dépassent pas  
4 15 % des coûts initiaux, Énergir, s.e.c. (Énergir) présente un suivi allégé pour la section des coûts  
5 et ne présente pas d'impact tarifaire, conformément à la décision D-2023-116. Un suivi complet  
6 sera présenté l'année où Énergir demandera la fin du suivi.

## 1 STATUT DE L'AVANCEMENT DU PROJET

7 En date du 30 septembre 2025, le projet a été repoussé d'un an en raison de la décision de  
8 Pêches et Océans Canada d'assujettir Énergir à une autorisation de leur part. L'obtention du  
9 permis est en bonne voie et les travaux devraient débuter en février 2026. Il est donc prévu que  
10 les travaux de forage et de raccordement au réseau d'Énergir débuteront au printemps 2026 et  
11 se termineront à l'été 2027 et les travaux de démantèlement de la conduite de 738 mètres de  
12 longueur débuteront en avril 2028.

## 2 COÛTS DU PROJET

13 Le tableau suivant présente les montants budgétés au moment de la demande d'investissement  
14 ainsi que les coûts projetés du projet en date du 30 septembre 2025. La projection est plus élevée  
15 de 6,8 % en raison du report d'un an du projet.

**Tableau 1**  
**Projection des coûts globaux au 30 septembre 2025**

	Budget initial (000 \$) (1)	Projection finale (000 \$) (2)	Écart (000 \$) (3) = (2) - (1)	Écart (%) (4) = (3) / (1)
Total global	42 654	45 556	2 902	6,8

Note : L'utilisation d'arrondis peut occasionner des écarts au niveau des montants totaux.

16 **Énergir demande à la Régie de prendre acte du suivi du projet de relocalisation de la**  
17 **conduite du pont Vachon.**